



JUIN 2014



Paré pour l'été !

SKREO NO 108

Juin 2014

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat Civil
- Les élections municipales
- Le sémaphore
- Le Pêle Mêle du Skréo
- L'eau et Molène
- Attaque Cérébrale
- Tribune libre
- Pensées du jour...
- Ne pas subir

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène

Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60

ou 02 98 03 48 69

E.Mail : amicale.molenaise@molene.fr

Tirage de notre journal associatif à 387 exemplaires distribués à nos adhérents

NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous

Les vacances sont là et d'ici quelques jours ou semaines la population de l'île va être multipliée par 3 ou 4. Les maisons s'ouvrent après les mois d'hiver et de mauvais temps ; chacun s'affaire : bricolage, peinture, jardinage, etc...

Les traces du sinistre du 1^{er} février commencent à s'estomper après deux journées environnement où 70 personnes ont remis en état tout un secteur permettant à nouveau de faire le tour de l'île sans risque.

Le renouveau est là. A la cale du Roussin, le muret est refait à l'identique par Christophe. Les ravalements vont bon train.

Par contre, les vedettes sur le terre-plain tardent à aller à l'eau, mauvais temps ou vieillissement ?

Ce Skréo 108 paraît un peu sérieux, mais il nous a paru intéressant de faire connaître le vécu d'un amicaliste après un AVC, et la leçon de courage pour s'en sortir. Ses conseils peuvent s'avérer utiles.

L'Amicale a fait l'acquisition d'une sono, l'ancienne datant de plus de trente ans, offerte par Jean Prouff. Cette nouvelle sono a été inaugurée lors du repas des anciens ; satisfaction complète. Elle servira pour diverses réunions, mais surtout pour les fêtes.

Cette année, en plus des soixante ans, l'Amicale avait proposé aux membres du Conseil Municipal et aux responsables d'associations de se joindre à nous en toute convivialité afin de rajeunir l'assemblée.

En réalité, ce sont les « vieux » qui ont maintenu la cadence : Fanfan en tête, avec Aimé, Jean, Marie Françoise, Gisou, François etc... Cette réunion, encore une fois, a été une réussite, tant du côté ambiance, animation et repas somptueux préparé par Marcel.

Le Parc Marin interdit l'utilisation de Jet Ski dans la zone protégée au motif de nuisances, bruit, vitesse, etc... L'accès à Molène leur sera accessible par le chenal du Laz.

En ce qui concerne la marche Triélen Molène, ça a été le rush. On s'est vite retrouvé débordé, nous obligeant à faire des restrictions, à notre grand regret surtout pour ceux qui ne l'ont jamais faite.

L'assemblée générale aura lieu fin août. Il y a renouvellement du tiers sortant. Si vous êtes candidat, veuillez nous le signifier avant le 15 août.

Bonnes vacances à tous, à se revoir très prochainement.

René Masson

NOMINATION

J'ai le plaisir et la joie de vous annoncer que, par décret du 14 mai 2014 paru au Journal Officiel le 15 mai 2014, notre Président René Masson a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Cette nomination ne sera effective qu'après la cérémonie officielle où René recevra les insignes de son grade des mains d'un membre de l'Ordre National du Mérite ou de la Légion d'Honneur. Le prochain Skréo s'en fera plus largement l'écho.

Raymond Guillou

ETAT CIVIL

du 15 février 2014 au 15 juin 2014

Naissances au foyer de :

Lydie Colleau et Aurélien Masson (fils de Jeannette et Milo Masson)	Juliette
Aurélie et Clément Richard (fils de Danielle et Philippe Richard)	Baptiste
Aourgen Even et Stéphane Clément (fille de Michèle Cloitre et Pierrick Even)	Elowan et Keridwen
Aurélie Cloitre et Arnaud Bouron (fille de Jacqueline et Gilles Cloitre)	Marceau
Gaid Goarant et Mouss Keläï (fille de Armelle et Daniel Goarant)	Gaspard
Laure Le Gléau et Alexandre Charlemaine (fille de Claire et Yvon Le Gléau)	Eugénie
Mallorie Créac'h et Elvis Rallier (fille de Françoise et José Créac'h)	Rywan
Anna et Roland Masson (fils de Yvette et Paul Etienne Masson)	Armel

Anne Sophie et Jean Baptiste Bidan
(fils de Marie Françoise et Jean Bidan)

Candice

Aurore et Raphaël Ticos
(fils de Monique et Georges Ticos)

Maxime

Cécile et Tom Nicola
(fille de Anne Marie et Robert Rocher)

Gabriel
et Gianna

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos.

Mariages

Sylvie Uguen et Guy Rocher
(fils de Jean François Rocher)

mariés à Molène

Céline Le Duot et Imed Jhinaoui
(fille de Gisèle Berthelé et Claude Le Duot)

Avec les félicitations du Skréo

Décès

Jean Pierre Le Bousse	75 ans	Saint Nazaire
Augustine Duquesne (née Masson) dite « Tino »	83 ans	Draveil
Marie Louise Le Bousse	76 ans	Brest
Daniel Noret	81 ans	Guipavas
Etiennette Masson	82 ans	Brest
Irmtraud Descrières	69 ans	Molène
Ernestine Rooy (née Marec)	86 ans	Brest
Jeannine Rocher (née Galliou)	65 ans	Molène

Denise Masson (ancienne buraliste et amicaliste de la 1 ^{ère} heure)	92 ans	Molène
Georges Tanguy	67 ans	Plouzané
Michel Le Crenn	82 ans	Quimper
Jacquie Coquet	70 ans	Molène
Jojo Callac	76 ans	Molène

Toutes nos condoléances.

Hommage à Denise MASSON 1923-2014

"Denise est morte !"

Même si elle avait quitté Molène il y a un an, pour raisons de santé, la nouvelle me frappe.
Denise faisait tellement partie de Molène !

On n'entendra plus jamais son pas, de plus en plus lent, aller jusqu'au cimetière.
Elle ne voyait plus bien mais quand elle lançait d'un ton ferme:
"T'es qui, toi !?", il fallait répondre et elle vous reconnaissait dès les premiers mots.
Elle prenait alors des nouvelles de votre famille, et donnait les siennes, mais sans jamais s'apessantir.

Elle ne se plaignait pas de la vie qu'elle avait eue.
Elle ne s'était pas mariée, elle n'avait pas eu d'enfants,
mais, dans son magasin tabac-journaux-souvenirs-vêtements d'avant Nadine,
elle avait vu défiler tous les enfants de l'île, qui venaient acheter leurs bonbons.
Enfants à qui elle faisait volontiers la leçon,
si les mains touchaient tout, ou s'ils n'avaient pas dit bonjour assez tôt.
On donnait les consignes pour surtout ne jamais entendre Denise dire:
"Oh, comme tes enfants sont malpolis !...".

Tant de souvenirs liés à Denise et son commerce.
Quand je lui reparlais des objets-souvenirs en bois pyrogravé "Ile Molène" (tirelire, vase ...),
de la poupée molénaise offerte par ma grand-mère,
tous achetés "chez Denise" dans les années soixante,
elle me répondait d'un ton sans réplique:
"Et tu les as gardés, au moins !? Faut toujours garder les souvenirs de Molène !!!".
Oui, je les ai gardés et ils me parleront aussi d'elle maintenant.

Denise, je garderai toujours ta voix grave dans ma tête et dans mon cœur.

Michèle CLOITRE

LES ELECTIONS A MOLENE

Les élections municipales à Molène reflétaient cette année un caractère tout particulier. En effet, Jean François Rocher avait fait part de son intention de cesser son activité de maire. D'autres conseillers municipaux ne voulaient plus exercer leur mandat. Il fallait donc repartir à zéro, c'est-à-dire trouver des candidats pour assurer la représentation de Molène.

C'est peu de dire que ce ne fut pas facile. Au départ, pas de candidat déclaré, puis des rumeurs aussitôt démenties, remplacées par d'autres rumeurs elles aussi démenties. Bref, on s'avançait vers une mise sous tutelle de Molène ?

Et puis, un premier candidat se déclare, puis un deuxième, ... avec finalement une liste de 19 prétendants quelques jours seulement avant le premier tour des élections le 23 mars ; Il faut dire que c'était un peu compliqué, les candidats devant se présenter à la sous-préfecture de Brest pour valider leur inscription.

Le grand jour arrive. Avec 243 votants sur 306 inscrits, Molène fait partie des bons élèves. Quatre personnes sont élues au premier tour (majorité plus une voix) :

Bruno Delerue : 165 voix
Michèle Squiban : 154 voix
Laurent Masson : 139 voix
Marine Chastillon : 125 voix

Restait donc à élire 7 candidats au second tour sur 11 postulants restant en lice, 4 s'étant désistés après le 1^{er} tour. Résultats à la majorité absolue :

Bruno Callac : 140 voix
Daniel Masson : 124
Jean François Rocher : 122
Raymond Rocher : 116
Pierre Gacic : 113
Louis Squiban : 109
Roland Masson : 104

L'élection du maire s'est déroulée le samedi 5 avril. Daniel Masson a été élu directement.

Les 1^{er} et 2^{ème} adjoints sont respectivement :
Bruno Delerue et Raymond Rocher.

Toutes nos félicitations au nouveau maire et à la nouvelle équipe municipale. L'Amicale continuera, comme dans le passé, à œuvrer pour l'île et à apporter, dans la mesure de ses moyens, sa contribution aux différentes demandes qui seront formulées par la municipalité.

Dans la foulée, le samedi 19 avril, réunion du nouveau conseil municipal afin de délibérer pour l'attribution des présidences et des membres de toutes les commissions permanentes.

Nous vous communiquons uniquement les noms des présidents à contacter pour toute demande ou suggestion concernant leurs prérogatives.

- Commission chargée des finances : Bruno Delerue
- Commission chargée des travaux et de l'urbanisme: Raymond Rocher
- Commission chargée du personnel municipal et des régies : Louis Squiban
- Commission chargée des affaires sociales (CCAS) : Michèle Squiban
- Commission chargée de l'environnement : Laurent Masson
- Commission chargée des écoles : Marine Chastillon
- Commission chargée du port : Jean François Rocher
- Commission chargée de l'activité économique : Pierre Gacic
- Commission chargée des loisirs et de l'animation : Pierre Gacic
- Commission chargée de la communication : Bruno Delerue

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à vous renseigner au secrétariat de la mairie.

COTISATIONS

Nous rappelons à nos adhérents que les cotisations vont de juin à juin. Ceci peut paraître bizarre, mais s'explique par la date de création de l'Amicale en août 1978. Et c'est comme cela depuis le début.

Tout ceci pour vous dire que les cotisations 2014-2015 vont être reprises à partir du 1^{er} juillet. Les permanences seront assurées tous les mardi et vendredi, de 11h à midi, à la salle communale, en juillet et août.

La cotisation reste fixée à 15 euro. Pas d'augmentation, la bonne gestion de notre budget nous le permet.

LE SEMAPHORE

On pourra dire et redire que le sémaphore, ou plutôt ce qu'il en reste, aura fait couler beaucoup d'encre. Et malheureusement ce n'est pas fini...

Les travaux exécutés il y a deux ans par le Conseil Général, propriétaire des lieux, avaient pour but, d'une part d'assainir l'ensemble extérieur et intérieur, et d'autre part d'en faire une vitrine pour les visiteurs.

Force est de constater que, malgré les sommes engagées, **le projet est raté**. En effet, un an après son inauguration en mars 2013, le sémaphore est fermé pour travaux du 10 au 28 juin. Raison : beaucoup d'humidité ayant rendu les murs intérieurs, qui avaient été décapés et repeints, à nouveau recouverts de vert de gris. Tout cela, environ un an après la fin des travaux !

Pourquoi ?

- la vigie, qui était le principal attrait touristique du lieu, a été supprimée et remplacée par une toiture hermétique, empêchant donc l'air chaud et humide de circuler, d'où ces vitres ruisselantes de buée et ces traces de vert de gris

- La SNSM, y avait son bureau, sa boutique, son petit musée et ses souvenirs depuis 1982. Pendant plus de trente ans, elle a assuré une permanence régulière, aérant par le fait même le lieu, et recevant les visiteurs ravis de ce coup d'œil du haut de la tour sur l'île et ses environs, avant de se retrouver sans domicile.

On a voulu intégrer dans cet espace restreint, déjà amputé de deux étages, le Musée du Drumond Castle qui avait son propre local très correct. On y trouve maintenant quelques assiettes et quelques couverts. Le reste : horloge, maquette du bateau, vidéo... a été éparpillé...

Résultat final :

Plus de sémaphore digne de ce nom

Un comble : on n'y voit plus la mer !

Plus de musée

Il suffit d'entendre les réflexions des visiteurs après leur passage sur l'île pour être convaincus qu'ils n'ont pas été pleinement satisfaits.

Monsieur le Maire se fait d'ailleurs l'écho de ces remarques dans le bulletin municipal quand il écrit « --- nous sommes plutôt dépourvus du côté du patrimoine bâti ». Heureusement, il reste la nature...

Raymond Guillou

LE PELE MELE DU SKREO

UNE EXPLOITATION AGRICOLE A MOLENE

Depuis le 1^{er} mars, Jean François Rocher a installé « La Molénaise », (en référence peut-être au film « Les Seigneurs » tourné à Molène !), une exploitation agricole professionnelle avec tout le matériel adéquat : tracteur, charrue, rota etc... Dans un premier temps, Jean François s'emploie à la plantation et la récolte de pommes de terre sur un terrain de un hectare (100 mètres sur 100 mètres, pour ceux qui ne le sauraient pas !).

Dans un futur proche, l'agrandissement de l'exploitation sur deux hectares permettra la diversification des cultures, avec une rotation de celles-ci : carottes, poireaux, choux-fleur.etc...

La clientèle sera locale, et extérieure vers Ouessant et le continent.

Nous souhaitons bon courage et bonne chance à Jean François et Sylvie, sa belle-fille, dans cette entreprise novatrice sur l'île. Comme quoi, il reste encore des perspectives de développement en mettant en valeur les ressources naturelles existantes sur place.

ENCORE DU NOUVEAU SUR L'ILE

Depuis environ quarante ans, le pain n'était plus cuit à Molène. C'est désormais chose faite. Bruno et Christine du Proxi ont investi dans un four et une chambre froide. Cela leur permet de s'approvisionner en pâtons pétris et façonnés en laboratoire, puis surgelés avant le transport sur l'île. La cuisson est ensuite assurée sur le point de vente, à la demande.

L'emballage en papier précise la composition, les dates de fabrication et de vente du pain. Molène renaît...

JOURNEES ENVIRONNEMENT

La mairie avait lancé un appel au peuple afin de réhabiliter les secteurs côtiers touchés par les tempêtes de début février. Deux journées étaient prévues. La première, le samedi 19 avril a réuni 22 personnes, en grande majorité non résidentes sur l'île (!), qui ont gaillardement travaillé sur toute la côte sud sur environ 1 km, débarrassant le sentier de tous les galets et résidus de goémon qui s'y étaient accumulés. Entre autres, le secteur de Beg ar Loued qui était un vrai champ de bataille, a retrouvé son aspect initial, avec toutefois une disparition conséquente de son rivage.

Le samedi suivant, 26 avril, rebelote avec cette fois-ci une cinquantaine de personnes (c'était les vacances, mais le profil de volontaires était le même que la semaine précédente !), s'est présentée pour s'occuper du secteur ouest et nord de l'île. Le travail n'a pas manqué, et tous ces bras, masculins, féminins, jeunes et âgés ont montré que l'union fait la force, dans la joie et la bonne humeur.

Les participants peuvent être fiers du résultat final, en ayant contribué au renouveau de l'île. D'ailleurs, ceux qui ne viendront que cet été ne s'apercevront même pas du changement. Heureusement, il reste les photos témoins du 1^{er} février.

L'Amicale, fidèle à ses habitudes, a largement contribué à cette action d'envergure, en offrant à chaque fois la restauration à tous les participants. C'était aussi une façon de responsabiliser indirectement les amicalistes non présents.

Nous avons en outre eu le plaisir de goûter, le samedi 19 avril, les premiers pains cuits par le Proxi.

NOUVEL ARTISAN

Par les temps qui courent, il est toujours sympathique de faire paraître dans le Skréo une annonce concernant une création d'entreprise. Cette fois, il s'agit de Ludovic Oulhen, petit fils de Marie de l'Archipel.

Ludovic s'installe comme artisan graveur à La Forest Landerneau, et travaille aussi bien le verre que le granit, le marbre ... Vous pouvez le joindre pour tous renseignements au 06 63 10 52 78.

DISTINCTION

Nous apprenons que Pauline Cadiou, petite fille de Marie Françoise et Jean Bidan vient d'être classée championne du Finistère et Médaille d'or en cadettes dans le 100 mètres haies et relais 4 x 100 mètres avec son club Landerneau Athlétisme, championnat qui s'est déroulé à Pont l'Abbé.

Avec les félicitations de l'Amicale.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Comme les années passées, un container est à votre disposition à la gare maritime pour recueillir vos vêtements et chaussures usagés (mais en bon état !) destinés à l'Association des Paralysés de France. Vous trouverez des sacs d'emballage à la Poste, chez Nadine et au Proxi.

La première opération se termine fin juin. Une seconde aura lieu en septembre octobre.

FLEURISSEMENT

L'Amicale remet le couvert en investissant dans des plants de fleurs variées qui vont être mis en terre, si ce n'est déjà fait, dans les endroits les plus visibles de l'île. Tout ceci contribue de manière concrète à la beauté et au renom de Molène.

CONCERT

Lydia Jardon, surtout connue à Ouessant pour avoir créé le festival « Musiciennes à Ouessant » en 2001, sera à Molène le jeudi 7 août. Molène semble lui avoir plu puisqu'elle y était l'année dernière, malheureusement devant un maigre

public (l'information n'était pas passée !), avec un concert qui a complètement subjugué les rares mélomanes présents.

Espérons que la population présente sur l'île ce jour-là sera au rendez-vous du 7 août prochain. Des affiches vous donneront de plus amples renseignements.

LA CROIX ROUGE

Les élèves de la Croix Rouge de Brest étaient sur l'île, du 19 au 23 mai, pour des travaux de rénovation. Les résultats sont là et bien visibles.

Nous avons maintenant deux salles communales dignes de ce nom où les utilisateurs se sentiront bien à l'aise dans leurs murs. D'ailleurs, la mairie va mettre en place une nouvelle organisation informatisée de la location de ces salles.

Plusieurs bancs publics ont été repeints en bleu et blanc. Il faut dire qu'ils en avaient bien besoin ! Enfin, ces élèves ont participé activement au nettoyage de la citerne des anglais.

Mais après l'effort, le réconfort : bronzette, kayak...

Merci à tous ces jeunes et à leurs accompagnateurs.

MARCHE TRIELEN-MOLENE

Annoncée dans le Skréo de février, la marche traditionnelle aura lieu le mardi 12 août (temps permettant évidemment !). Comme tous les ans, la priorité a été donnée aux adhérents, mais avec un quota réduit par groupe de manière à accueillir de nouveaux participants, ce qui n'est pas facile et a fait grincer quelques dents. Tout s'arrange...

Malgré l'annonce faite aux amicalistes dès février, avec plus d'un mois de réflexion, il s'en trouve encore quelques-uns à se réveiller alors que la liste est complète. Ils se retrouvent en liste d'attente, à la merci d'éventuels désistements. Nous n'y pouvons rien. Il y a une organisation assez pointue qu'il faut respecter.

FETE DE LA MUSIQUE

Molène a eu droit à sa fête de la musique ce samedi 21 juin. Le vent fort de nord-est (les vents pourris, comme on dit !) n'ont pas permis au groupe Salicorne de se produire sur le port. Le concert s'est donc déroulé devant la salle communale à l'abri.

Le groupe brestois, composé de 8 choristes et de deux musiciens, a enchaîné chants de marins et musiques celtiques pour le plus grand plaisir de toutes les personnes présentes.



L'EAU ET MOLENE

- Eau : existant avant 1989
- Citerne des anglais (eau de l'église et dispensaire).
- Citernes individuelles enterrées, en terrasse ou en relief.
- Distribution d'eau réglementée, 2 seaux par famille et par jour à une époque.
- 2 puits : Kerguen et St Ronan où l'eau était saumâtre. Chacun venait avec sa brouette et chargeait sa lessiveuse.
- Il y avait également une petite source à la grève de Pors a Bloc'h que les lavandières utilisaient.

Suite à la grande sécheresse de 1976 et aux forages faits un peu partout dont à Ploudaniel où habitait un de mes copains et la découverte de l'eau, j'ai proposé au Maire de l'époque de réaliser une étude géologique, il s'en est suivi un refus. Je n'avais pas su convaincre, mais je me suis juré que si un jour j'avais quelques pouvoirs je reviendrais à la charge.

En mars 1989 élu au Conseil Municipal comme adjoint, avec le Maire Marcel Masson nous avons décidé de cesser le rationnement de l'eau et de commander des bateaux à la Marine Nationale selon les besoins. Les bateaux qui nous approvisionnaient s'appelaient l'Ondée et l'Averse les biens nommés. Chaque rotation fournissait 250 tonnes d'eau livrées au sémaphore et à l'impluvium (construit dans les années 1970) d'une surface en plans inclinés qui pouvaient recueillir 1 500 tonnes (3x500 méthode romaine), très bonne idée, mais il fallait qu'il pleuve.

Je parle au Maire de l'idée de recherche de l'eau, il marche à 100%, j'avais déjà contacté celui qui allait devenir mon ami, le sourcier Pierre Sterviniou des pépinières du même nom. Sourcier à ses heures, il est persuadé qu'il y a de l'eau souterraine et me demande une carte de Molène pour savoir où se situe l'eau. Cela s'est passé à l'Ancre de Marine, aujourd'hui Aleyon au Port de Commerce de Brest.

J'engage donc Pierre Sterviniou et son ami Jean Bilgot, ingénieur du Bureau Véritas à venir sur place.

Ils viennent à Molène en Juin et EMOTION ! la carte représentait Molène, mais elle était à l'envers, juste bonne à lire devant une glace.

Mais le point marqué allait s'avérer exact près du Moulin Nord. Pierre marchait au pendule, il fallait lui faire de l'espace, ne pas parler et ne pas le suivre de trop près. Son procédé autant que nous pouvions le voir était premièrement la direction, le pendule oscillait d'avant en arrière, après rotation circulaire, recherche de la veine d'eau et le pendule tournait assez vite puis ralentissait, il revenait alors au point haut. Quand il avait déterminé cette position avec la main libre ouverte, Jean Bilgot lui mettait des petits cailloux et le pendule ralentissait jusqu'à s'arrêter.

Il avait trouvé l'endroit le plus favorable et la profondeur, en effet pour chaque cailloux valait 1 mètre ; il y avait 21 cailloux donc 21 mètres et 10m³/h. Pierre était fourbu par l'effort déployé.

Elémentaire mon cher Watson. Il fallait la foi pour y croire, mais j'y croyais. Cette manière de procéder n'était alors connue que de quatre personnes présentes et ne pouvait être divulguée, d'autant plus qu'il fallait d'abord l'accord du Conseil Municipal pour lancer la recherche.

Au Conseil Municipal on a indiqué que Pierre Sterviniou avait trouvé de l'eau, qu'il avait des références sur le continent. Le Conseil Municipal était d'accord de tenter l'expérience évidemment en ignorant les 21 cailloux, ce qui aurait été difficilement défendable !

Il restait au budget 30 000 francs non affectés, OK donc.

Ensuite démarche pour trouver un foreur, les Ets Priser à Plabennec viennent sur place, mais ne sont pas convaincus. Enfin il faut y aller et envoient leurs matériels de forage à Molène par la S.M.D.

Ici, encore un accroc, le matériel est trop lourd pour être embarqué d'un seul tenant (un concurrent privé, évincé de l'Appel d'Offre signale le fait aux Affaires Maritimes), du coup le commandant de la Gabarre est en danger de perdre son brevet, le Maire de Molène intervient énergiquement auprès de l'Administration et tout rentre dans l'ordre, OUF !

Pendant ce temps à Molène ça discutait fort, il y avait les croyants, les septiques et les contre : René a fait venir un sorcier ou un sourcier, je crois qu'il y a de la magie dans cette affaire.

Il y avait 3 endroits prédéterminés.

Le 13 Septembre 1989 soit 6 mois après la décision du Conseil Municipal, le forage commence. Pierre Sterviniou était là, ce qui était courageux de sa part car le pendule ne fonctionne pas à 100%. Changement de forage, on recommence à 7 mètres de profondeur, de l'eau suinte autour du trépan, continuez ce n'est pas ça, et on fore encore à 20 mètres. Tout le monde est anxieux, Pierre Sterviniou prend de la boue sur le trépan et la mâchouille, continuez, déjà 23 mètres, un miracle l'eau est là et jaillit haut, c'était le 15 Septembre 1989.

L'ingénieur Manach est là, au départ il n'y croyait pas, il pensait à de l'eau fossile mais après il nous a soutenu. On recueille l'eau jaune et trouble dans une cuvette, on goutte, elle n'est pas salée et on regoutte, c'est super ! Avec cette eau vierge nous allons prendre l'apéro à Kastel an Daol chez Robert, un de nos supporters de la première heure.

C'est gagné, l'eau est là, fin de la première manche.

Le forage avait été chemisé et pouvait recevoir la pompe.

Dans cet intervalle nous avons besoin d'eau, la Marine Nationale veut bien nous livrer mais c'est 22 000 francs le bateau. Nous n'avons plus un sou vaillant, le Maire décide d'utiliser l'eau souterraine, commande des pompes aux Ets Bernicot et me charge de fournir les câbles d'alimentation. Et voilà le système en place.

Encore faut-il que l'eau soit bonne, d'où l'analyse à Brest, où j'arrive avec 3 bouteilles (de bordeaux) étiquetées Forage N°1, N°2 et N°3. Eclats de rires dans le labo, mais Monsieur il faut des flacons en plastique et espérer que votre robinet était propre. A mon tour de leur dire qu'il n'y a pas de robinet et que l'eau a été captée à 23 mètres de profondeur. Résultats, l'eau est bonne, le Ph (7,1) est neutre et les autres caractéristiques conformes. Nous pouvons donc la distribuer.

Nous informons la presse qu'il y a de l'eau de source à Molène, mais retour de manivelle, les scientifiques nous traitent d'irresponsables, nous allons crever la couche d'argile, ...

La population est toujours divisée, c'est farfelu, ça ne durera pas, ce n'est pas facile à supporter mais on tient bon.

Les pompes fournissent 5m³/h et remplissent peu à peu l'impluvium. Cette eau de la terre ouvre des perspectives nouvelles, l'équipement des maisons, installations de salles d'eau, de douches et toilettes, équipement de machines à laver, aujourd'hui plus de 60% des maisons sont branchées au réseau.

Robert le fontainier faisait des mesures régulières pour vérifier que l'eau se renouvelait, il a eu du mérite.

L'eau arrive, on ne se pose pas de questions, on ignore même comment c'était avant le 15 Septembre 1989.

Coté financier, les 30 000 francs de départ ont été rapidement croqués. Les forages et l'installation provisoire de 130 000 ont été à la charge de la commune, par contre l'installation définitive a totalement été prise en charge par les collectivités.

Depuis 1989 nous n'avons pas eu recours aux bateaux, nous avons revendu l'eau de service, et raccordé au réseau plus de 180 abonnés (300 maisons).

Pierre Sterviniou est revenu sur Molène, décreté citoyen d'honneur et aux repas des anciens a expliqué dans un silence religieux le cheminement de l'eau jusqu'à Molène. L'eau est là, s'il y a polémique sur sa provenance, ça donne matière aux bavardages. Comme dit le Maire Marcel Masson c'est mieux que du pétrole.

Cette découverte de l'eau à Molène a eu des répercussions. L'île d'Hoedic a suivi notre exemple avec succès et sur le continent Jean-Yves Crenn à Toulbroc'h a également été une réussite de Pierre Sterviniou. Par contre à Saint Pabu l'eau n'était pas de qualité.

En 1989 le coût total a été de 300 000 francs, une usine de dessalement valait 3 000 000 francs soit 10 fois plus et les frais de fonctionnement auraient extrêmement alourdis la note.

Anecdote à cette époque, l'eau avait baissé dans le barrage à Ouessant. Aussitôt haro sur Molène, "ils avaient piqué notre eau". En réalité, il y avait une fuite dans leur barrage.

Caractéristiques techniques :

- ◆ Impluvium : surface 4 500 m²
- ◆ Précipitations : 35 000 m³/an dont 1/3 pénètre dans la terre
- ◆ 7 000 m³ d'eau sont distribués par an
- ◆ Gestion communale avec compteur d'eau
- ◆ Le traitement bactériologique par chlore se fait sur place par un fontainier

L'eau est précieuse, nous en avons mais ne la gaspillons pas. Des analyses sont faites plusieurs fois (6) par an.

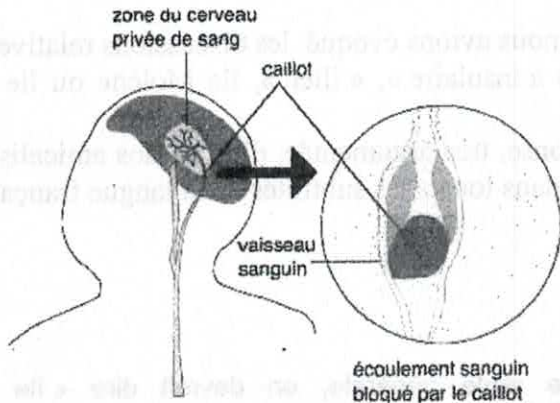
Pierre Sterviniou s'était fait confirmer par un confrère des Monts d'Arrée que son emplacement était bon.

Il y a 25 ans ce fut une aventure passionnante et l'issue de celle-ci perdue de nos jours.

En épilogue on peut dire : nous avons réussi parce que nous ne savions pas que c'était impossible.

René Masson

ATTAQUE CEREbraLE



COMMENT

LA DIAGNOSTIQUER ?

ATTAQUE CÉRÉbraLE : pour ceux qui comprennent l'anglais, rappelez-vous des trois premières lettres du mot : **STROKE** (qui veut dire attaque) : **S.T.R.**

- COMMENT IDENTIFIER UNE ATTAQUE CÉRÉbraLE : Ça ne prend qu'une minute pour lire ceci...

Un neurologue a dit que s'il pouvait soigner une personne victime d'une attaque cérébrale dans les 3 heures, il pouvait renverser totalement les dommages....**TOTALEMENT !**

Il a dit aussi qu'il est assez difficile de reconnaître une attaque cérébrale, la diagnostiquer et emmener le patient à l'hôpital dans les 3 heures. **RECONNAITRE UNE ATTAQUE CÉRÉbraLE :**

Sachez retenir ces trois étapes : **S.T.R.**

Quelques fois les symptômes d'une attaque cérébrale sont difficiles à identifier. Malheureusement, le manque de vigilance est synonyme de désastre dans certains cas.

La victime d'une telle attaque pourrait souffrir de sévères dommages au cerveau si les personnes autour d'elle n'arrivent pas à identifier ces symptômes.

Maintenant, les médecins disent qu'un spectateur peut reconnaître une attaque cérébrale en posant trois questions simples :

S * (smile)

Demandez à la personne de sourire.

T * (Talk)

Demandez à la personne de parler, de dire une phrase simple avec **cohérence** (Exemple : il fait beau aujourd'hui)

R *(raise both arms)

Demandez lui de lever les deux bras.

Si la personne a des difficultés à exécuter l'une ou l'autre de ces tâches, appelez immédiatement le 112 et décrivez les symptômes à la personne en bout de ligne.

Nouveau signe d'une attaque cérébrale : **Tirer la langue !**

À NOTER : Un autre "signe" d'une attaque cérébrale a été découvert : demandez à la personne de tirer la langue. Si la langue est croche, si elle va plus d'un côté que de l'autre, c'est aussi une indication d'une attaque cérébrale.

TRIBUNE LIBRE

Dans le précédent Skréo, nous avons évoqué les discussions relatives à Molène, en ce qui concerne les termes « insulaire », « ilien », île Molène ou île de Molène... etc...

Nous avons reçu une réponse, très argumentée, d'un de nos amicalistes nantais, Yves Cadiou, qui nous entraîne dans toutes les subtilités de la langue française. En voici un extrait :

Disons « île Molène ». Selon une règle générale, on devrait dire « île de Molène » comme on dit île d'Ouessant, île de Sein, île de Groix, et plus loin île de la Cité (à Paris), île de Mayotte, île de La Réunion, îles du Salut, île de Pâques, îles de la Renaissance, etc. On peut noter qu'il en est de même pour les presqu'îles (de Crozon, de Quiberon, de Rhuys...).

Il existe bien sûr des exceptions mais elles sont justifiées le plus souvent parce que c'est le nom du découvreur ou du commanditaire de l'expédition (îles Kerguelen, îles Sandwich, îles Pribilof, îles Marquises...) parfois aussi pour d'autres motifs, par exemple quand le nom est un adjectif transformé en nom (les îles Fortunées, les îles Aléoutiennes, les îles Australes) ou quand l'île est considérée comme seulement le quartier d'une ville et qu'on oublie son caractère insulaire (l'île Saint-Louis à Paris).

« Île de » est donc la règle générale avec beaucoup d'exceptions consacrées par l'usage. Pour ma part je préconise cependant de faire une exception pour Molène parce que, précisément, c'est une île exceptionnelle. Par conséquent je préconise de dire « île Molène » ou tout simplement, comme vous le faites dans la question suivante, « Molène », sans préciser « île » parce que c'est superflu.

Un habitant de Molène est à la fois un ilien et un insulaire. Le mot « insulaire » est un adjectif et devrait toujours se rapporter à un substantif : la vie insulaire, les plantes insulaires, les maisons insulaires. En disant « ilien » ou « ilienne », on parle des personnes qui vivent sur place : non seulement les habitants mais tous les résidents (il reste ensuite à définir ce qu'on appelle un résident, mais cette question se pose partout et n'est pas spécifiquement molénaise).

L'accentuation. On doit écrire Molène et molénais, comme dans votre adresse postale. La règle des accents grave ou aigu est générale en français : on utilise un accent grave (ouvert : è) quand la voyelle dans la syllabe suivante est un e muet et l'on utilise un accent aigu (fermé é) quand la voyelle dans la syllabe suivante est une voyelle autre qu'un e muet, c'est-à-dire que cette syllabe suivante contient une autre voyelle ou un e prononcé. Par exemple « règle » (e muet) mais « réglementation » (e prononcé) ou, autres exemples, « chimère » mais « chimérique », « pépinière » mais « pépiniériste », « trapèze » mais « trapéziste », « Corrèze » mais « Corrèzien ». Il n'y a pas d'exception à cette règle, sauf le cas du mot « règlement » mais ce n'est pas vraiment une exception, c'est plutôt une erreur. Toutefois cette erreur (qui tombe mal pour le mot règlement) est entrée dans l'usage et n'est donc plus considérée comme une erreur.

Merci beaucoup pour toutes ces explications.

Le Skréo

PENSEES DU JOUR

Cette nuit, un voleur s'est introduit chez moi ; Il cherchait de l'argent...
Je suis sorti de mon lit et j'ai cherché avec lui.

La seule fin heureuse que je connaisse, c'est la fin de la semaine...

L'ironie, c'est quand tu rentres en prison après un accident de voiture
(où tu es en tort) et que tu sors pour bonne conduite.

Les parents, c'est deux personnes qui t'apprennent à marcher et à parler,
pour te dire plus tard de t'asseoir et de te taire !

Avant je savais bien écrire et, un jour, j'ai eu un téléphone portable : cé
depuis il C produi kelk choz 2 bizar...

Les statistiques, c'est comme les bikinis : ça donne des idées mais ça
cache l'essentiel !

J'ai dit à ma femme que j'avais envie de la tuer, elle m'a dit que j'avais
besoin de voir un spécialiste... J'ai donc engagé un tueur à gages...

L'être humain est incroyable. C'est la seule créature qui va couper un
arbre, en faire du papier et écrire dessus « sauvez les arbres » ;

Dieu a créé le monde, le reste est fait en Asie.

Choses que tu ne peux plus récupérer :

- le caillou après l'avoir lancé
- le mot après l'avoir dit
- l'occasion après l'avoir manquée
- le temps après qu'il soit passé
- la confiance après l'avoir perdue

La tolérance, c'est quand on connaît les cons et que l'on ne dit pas leurs
noms.

Il y a des jours « avec », il y a des jours « sans ». Et les jours « sans », il
faut faire « avec ».

La différence entre un homme et un enfant, c'est qu'un enfant on peut
le laisser seul avec la baby-sitter.

Quand on perd ses clés, il y a toujours un couillon pour te
demander : « Tu les a perdues où tes clés ? ».

Si tu mets ceux qui brassent de l'air d'un côté et ceux qui te le pompent
de l'autre, tu as la climatisation gratuite...

Les calories sont de petits monstres qui s'introduisent la nuit dans votre garde-robe et qui rétrécissent vos vêtements.

Quand tu te sens en situation d'échec, souviens-toi que le grand chêne, lui aussi, a été un gland.

Pourquoi se la pêter avec nos fringues, alors que les meilleurs moments, on les passe à poil.

Dur de faire confiance à l'être humain, même les aveugles préfèrent se faire guider par des chiens.

Dans la vie, ce qui est grave, ce n'est pas d'être con, c'est de le rester.

Il n'y a pas que les aigles qui atteignent les sommets, les escargots aussi, mais ils en bavent.

NE PAS SUBIR

Au hasard de mes lectures, j'ai découvert une publicité pour un ouvrage intitulé « Ne pas subir », dans lequel l'auteur, Yves Cormoran, raconte avec force détails son voyage vers Molène, la découverte et son premier séjour sur l'île.

J'en ai extrait trois chapitres qui feront l'objet de deux Skréo successifs. Ces chapitres sont intéressants à plus d'un titre car l'auteur, fortement handicapé à la suite d'un accident vasculaire cérébral, est venu à Molène, sans but précis, simplement pour se prouver que « quand on veut on peut ». Il y a trouvé une île tranquille, simple, qui l'a aidé à se conforter. Grâce à sa volonté et à son courage que je qualifie d'exceptionnels, il a réussi son pari.

Cet ouvrage relate, avec une précision remarquable, les différentes étapes que l'auteur a franchies après son AVC, et la maîtrise avec laquelle il s'en est sorti, lui permettant de mener maintenant une vie presque normale malgré son handicap qui l'oblige à se déplacer avec une canne. Malheureusement le document n'est disponible que sur Internet :

<http://attaquocerebrale.wordpress.com/2013/09/01>

Personnellement, cet ouvrage m'a beaucoup impressionné par son contenu et par la façon avec laquelle l'auteur analyse précisément les progrès qu'il a pu entrevoir, jour après jour, malgré une certaine paralysie de ses sens, avant le retour à la vie qu'il mène actuellement.

Je vous le conseille vivement. Et pour les personnes intéressées, nous avons un support papier à votre disposition.

Raymond Guillou

Chapitre 11

Mériter l'île de rêve.

L'île bretonne vers laquelle je me dirige s'appelle Molène, tout au bout du Finistère. Je ne suis jamais allé sur cette île mais j'en ai entendu parler depuis longtemps et j'ai la conviction que j'y serai bien. On prend le bateau à Brest, mais avant d'arriver à « Brest-même » (expression locale) par le train depuis la ville sous-préfecture d'où je pars, le voyage est, sinon long, du moins compliqué pour moi. C'est un excellent exercice d'adaptation, mais exercice éprouvant par moments.

D'abord prendre un TER qui me mènera à la gare TGV où j'aurai un direct pour Rennes. A Rennes, prendre un autre TER, breton cette fois mais identique au premier. J'ai acheté un billet de première classe parce que les couloirs et les sièges y sont plus larges mais dans le TER à Rennes pour Brest je décide de monter en seconde classe avec mon billet de première, ayant appris dans le précédent : les petits escaliers à l'intérieur du wagon comportent une rampe en seconde classe mais sont risqués pour moi en première classe où ils ne comportent pas de rampe (pourquoi, je ne sais). De plus la seconde classe est fréquentée par des jeunes dont les observations qu'ils échangent sur le monde sont souvent très ouvertes et intéressantes ; des petites familles avec des enfants qui posent des tas de questions ; même si les enfants sont turbulents c'est la vie normale.

Dans les gares TGV, les changements de quai sont relativement simplifiés pour moi grâce aux ascenseurs. C'est à cette occasion que je constate l'impossibilité où je suis de prendre un escalier mécanique, n'ayant pas encore trouvé le geste pour transférer mon poids et ma main droite de la canne à la rampe mobile en caoutchouc sans lâcher la canne. Finalement j'ai seulement deux problèmes pour les correspondances et dans la foule : tenir debout en dépit de la bousculade ; ne pas m'engager dans des itinéraires impraticables pour moi qui me forceraient à revenir à contre-courant des autres voyageurs. Le public me bouscule parfois par maladresse à cause de mon manque d'agilité, ou moi-même il m'arrive de bousculer à cause de mon héminégligence à gauche qui fausse encore mon appréciation des distances de ce côté. De plus j'ai de la difficulté à comprendre rapidement les déplacements et les modifications de trajectoire des personnes qui m'entourent. Cependant je n'ai plus de trou dans ma vision à gauche comme avec la balle de ping-pong à l'hôpital H. Je constate que le public, de tous âges, est d'une grande sollicitude pour le handicapé lorsqu'il voit que je suis handicapé. Cette situation est nouvelle pour moi qui ai toujours été en pleine forme jusqu'alors. Au contraire le personnel SNCF se montre facilement agacé par ma lenteur même quand il voit mon handicap et mes efforts pour ne pas traîner. L'agacement du personnel SNCF me vaut parfois des remontrances qui sont à la limite de l'incorrection. Je n'ai pas assez de vivacité d'esprit pour répondre à ces gens comme ils le méritent.

Je me demande pourquoi ils me manquent ainsi de respect : je n'ai pourtant pas l'air d'un clodo, ce qui serait une explication à défaut d'être une excuse. Non : j'ai pris soin de me raser ce matin et mes vêtements sont propres. Peut-être le fait que je suis visiblement sans défense et en situation précaire déclenche-t-il un sentiment de supériorité facile chez ces fonctionnaires surprotégés, comme il déclenchait celui des fonctionnaires de l'hôpital H.

Pendant toute cette période j'ai veillé à mon apparence encore plus que naguère, pensant que l'image que l'on a de soi-même et que l'on montre autour de soi est un élément important du moral.

En fin d'après-midi j'arrive sans problème à la gare de Brest que je connais bien, surplombant l'océan : Finistère « fin de la terre » en français, en breton Penn Ar Bed « début de la terre », chacun son point de vue.

A cette heure-ci le dernier bateau pour Molène est parti, je choisis un petit hôtel avec vue non loin de la gare et donc proche des taxis. Le réceptionniste me fournit les horaires des bateaux du lendemain. Je prendrai celui du matin. Je demande au réceptionniste de me réserver un taxi pour attraper ce bateau. Il téléphone. Le taxi râle un peu parce que la course ne vaut pas le coût : le client pourrait y aller à pied, ce n'est pas loin. Du moins j'imagine qu'il a râlé parce que le réceptionniste lui a dit « oui, mais le monsieur est handicapé et ce serait difficile pour lui, peut-être même impossible, de descendre à pied jusqu'au port ». A cette époque-là oui, descendre de la gare au port de Brest m'aurait été impossible. Mais depuis lors ma situation a évolué : plus récemment j'ai réussi à parcourir ce trajet à

pied, aller et retour. La comparaison avec ce souvenir m'a récompensé des efforts que j'ai dû faire entre temps.

Le lendemain matin, le taxi est ponctuel et moi aussi. Le conducteur accepte que je monte à côté de lui, une place arrière n'étant pas pratique pour moi. Il roule lentement parce que nous avons tout le temps. C'est un homme de trente à quarante ans qui est visiblement curieux de savoir si mon voyage à Molène est compatible avec mon état de santé : il n'y a pas de médecin ni de pharmacie à Molène, seulement une équipe d'infirmiers dans un dispensaire. Je lui réponds : « J'ai dans mon sac un stock de médicaments pour trois mois, ma tension artérielle est stabilisée et le risque qu'il m'arrive un nouvel accident identique est très faible, je suis exposé seulement aux mêmes risques que tous les gens de mon âge. Je passerai de temps en temps au dispensaire pour qu'ils prennent ma tension. Bien sûr il y a mon hémiplegie qui est très gênante, mais que ce soit à Molène ou ailleurs, c'est pareil.

--- Non, c'est mieux à Molène et pour ça vous avez raison d'y aller : aucune voiture n'y circule, c'est tellement petit qu'ils font tout à pied. Vous pourrez vous promener sans être gêné par la circulation. Mon père est exactement dans le même cas que vous : lui aussi a fait un AVC et il est hémiplegique comme vous, du même côté. Mais ce qui me tracasse, c'est qu'il est loin d'avoir le moral que vous avez : parfois je me dis qu'il va se faire sauter le caisson.

--- Le suicide ? Pour moi, il n'en est pas question ». Avant de continuer à parler je réfléchis un peu pour ne pas faire de maladresse envers cet homme qui accordera peut-être de l'importance à mon opinion sur son problème. Nous sommes arrivés à l'embarcadere. Tout en réfléchissant à ce que je vais lui dire, je lui donne les 5 € qui sont le tarif minimal pour un taxi à Brest. L'embarquement commence dans un quart d'heure, j'ai le temps de bavarder. Je continue : « C'est vrai qu'il y a des moments terriblement difficiles à supporter. Au handicap physique et à la sensation que la moitié du corps n'existe plus s'ajoute la difficulté de réfléchir, de communiquer et même tout simplement de percevoir correctement ce qui est autour de nous parce que le cerveau fonctionne sur trois pattes.

--- Comme quand une bougie ne donne pas dans le moteur.

--- C'est ça. Si vous aviez été informaticien, je vous aurais dit "en mode sans échec".

--- Je comprends aussi le "mode sans échec".

--- Moi, j'ai eu de durs moments avec cet AVC et je suppose que c'est pareil pour toutes les victimes.

Mais je rejette le suicide pour trois motifs : d'abord parce que ça ferait de la peine aux gens que j'aime et ils culpabiliseraient probablement de ne pas avoir su m'en empêcher. Ensuite par principe : Tabarly, quand il est tombé à la mer dans la nuit, a certainement compris qu'on ne le retrouverait pas vivant mais je suis sûr qu'il a nagé jusqu'au bout de ses forces, par principe. Enfin parce que chacun de nous, moi comme les autres, est sur Terre à la suite d'une telle série d'événements époustouflants depuis le début des temps, qu'on est obligé de se demander si c'est par hasard ou pas. En attendant de savoir, on est là et on doit y rester sans décider de la fin. Plus la Science progresse, plus on fait des découvertes extraordinaires, par exemple la formation des galaxies (il y a eu beaucoup de découvertes importantes depuis qu'on envoie des télescopes dans l'espace) et plus on est obligé de se poser des questions. Dans tous les domaines on fait des découvertes qui dépassent l'imagination il n'y a pas que l'astronomie. Autre exemple : même en faisant des découvertes sur le fonctionnement du cerveau, on ne sait toujours pas d'où vient notre conscience d'exister ni même ce que c'est et on ne le saura peut-être jamais. On ne sait même pas quelle est la nature exacte de l'influx nerveux. Le simple fait de penser, de regarder autour de soi et de se poser des questions qui ne sont pas limitées aux préoccupations utilitaires, tout ça avec un cerveau composé d'un assemblage d'atomes fabriqués dans des étoiles il y a des milliards d'années, c'est déjà incompréhensible. Notre conscience d'exister, on ne sait pas d'où ça vient, on ne sait pas ce que c'est. Alors moi, je chercherai toujours à comprendre parce que j'ai été construit comme ça et peut-être pour ça. Peut-être un jour je comprendrai, sait-on jamais, et en attendant ça m'oblige à rester en vie si je peux. »

Je fais une pause après ces considérations philosophiques et j'ajoute, pour revenir à un conseil plus directement utilisable : « votre père a fait son AVC depuis longtemps ?

--- Deux mois.

--- Il est encore à l'hôpital ?

--- Oui ». Il m'indique le nom d'un CHR. Je lui raconte mon expérience décourageante à l'hôpital H et la possibilité donnée à tout assuré social d'être accueilli dans un hôpital militaire. « Demandez (ou plutôt faites demander par le médecin habituel de votre père) s'il y a une place en neurologie ou en rééducation à l'hôpital militaire de Brest et proposez à votre père d'être transféré. Même si la démarche n'aboutit pas, le simple fait de voir que son fils se préoccupe de son sort, en plus des visites que vous lui faites, devrait améliorer son moral. Et dites-lui de ma part que sa santé va continuellement progresser : racontez-lui le voyage que j'ai réussi à faire seul hier et aujourd'hui exactement sept mois après mon AVC qui pourtant n'était pas rien parce qu'il y a sept mois je n'étais pas loin d'en mourir. J'y vais, l'embarquement commence ».

Nous sommes descendus de sa voiture et il m'aide à passer mon petit sac à dos. Il conclut : « Je vous remercie de vos idées, Monsieur, je vais pouvoir mieux m'occuper de mon père, c'est réconfortant. Je vous souhaite un bon séjour à Molène. Je suis sûr que vous n'aurez plus besoin de taxi pour aller du

port à la gare quand vous reviendrez ». Sur ce point, il est trop optimiste. Je suis un peu fatigué après cette conversation mais ma fatigue est limitée parce que c'était plutôt un monologue.

En voyant ce bateau, la première caractéristique qui saute aux yeux c'est sa solidité et sa capacité à tenir dans le gros temps. Par ici la mer est parfois forte, « lourde » disent-ils : aucun autre secteur des côtes françaises n'est autant exposé à la fois à l'alternance des vents de sud-ouest et de nord-ouest qui forment des vagues croisées lors de chaque dépression atmosphérique, alternance combinée à de forts courants de marée dont le passage sur des fonds inégaux soulève parfois des vagues plutôt tumultueuses. Aujourd'hui le temps est calme et le voyage s'annonce tranquille. L'embarquement est facile pour moi comme pour les autres passagers parce qu'il se fait par une passerelle qui est horizontale à cette heure-là et ce jour-là. La passerelle comporte une rampe de chaque côté : ça me rappelle les barres parallèles en kinésithérapie. Je marche encore difficilement, mais que de progrès j'ai accomplis depuis mes premiers pas entre ces barres ! Dans cette longue épreuve, la ténacité est une clé du succès.

A bord je profite de ce que le bateau ne bouge pas encore pour m'offrir un petit café au distributeur : je sais qu'aussitôt sorti du port, je ne pourrai pas tenir debout bien que les prévisions pour ce matin annoncent « mer peu agitée ». Parce que l'on appelle « peu agitée » ici ce qui s'appelle « méchainnte » sur d'autres rivages. A côté de la machine à café un autre distributeur ne donne pas de café et c'est gratuit : sont à disposition des sacs plastique en prévision des vomissements. Sachant qu'il me serait impossible de me déplacer si l'état de la mer nécessitait un sac, j'en prends deux que je glisse dans ma poche en me disant toutefois qu'il me faudra de l'aide car je ne pourrai pas l'utiliser d'une seule main : il faudra que je trouve quelqu'un avec le cœur bien accroché pour tenir le sac parce qu'il y faut deux mains. J'en parle à un matelot qui est là : « pas de problème, faites-moi signe ; mais aujourd'hui, ça ne risque pas, c'est un temps de curé ». Puis je me cale dans un fauteuil près d'une fenêtre. Les dimensions et l'épaisseur des fenêtres montrent qu'elles sont prévues pour résister aux paquets de mer. Je suis paré à appareiller, je ne bougerai pas de mon siège jusqu'à l'arrivée. Je me doute que le débarquement sur la jetée de l'île de Molène sera plus problématique que l'embarquement sur un quai parfaitement abrité du port de Brest, mais au pire je resterai dans le bateau et reviendrai à Brest.

Appareillage. Je regarde le paysage. Par temps clair, je vous recommande de prendre le bateau du matin qui part de Brest, mieux que celui qui part du Conquet. A la sortie de Brest le soleil du matin éclaire les granits de la rive nord du goulet et de la pointe Saint-Mathieu : ça vous met aussitôt dans l'ambiance de la Mer d'Iroise. On devine que les gens qui depuis des siècles ont peuplé ou fréquenté ces côtes et cette mer n'étaient pas des mauviettes. Telle est précisément la référence que je suis venu chercher ici.